

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	25	18

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Marianne HUREL à M. Philippe BAUMY, M. Hervé LHOMME à M. Frédéric MURA, Mme Solène MENNECIER à Mme Christelle TESSIER, Mme Marie COSTA à M. Gérard HUET.

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Aline MERIAU, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY, Mme Vanessa CHABOURINE.

Date de la convocation

14 février 2025

Date d'affichage

14 février 2025

A été nommé secrétaire : M. Gérard HUET

Objet de la délibération

7 Finances Locales
7-1 Actes à caractère budgétaire
7121- Budget primitif

2025-008 - Vote du Budget Primitif Principal 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

7 mars 2025

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal de la commune pour l'année 2025.

Dépenses de fonctionnement

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : 1 250 000 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 1 900 000 €
- Chapitre 014- Atténuation de produits : 63 000 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 215 000 €
- Chapitre 66 – Charges financières : 13 600 €
- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 5 000 €
- Chapitre 68 – Dotations - provisions : 3 400 €
- Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 228 000 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 300 000 €

Recettes de fonctionnement

- Chapitre 70 – Produit des services, du domaine : 550 000 €
- Chapitre 73 – Impôts et taxes : 1 940 000 €
- Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 1 313 000 €
- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 130 000 €
- Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions : 3 000 €
- Chapitre 013 – Atténuations de charges : 30 000 €
- Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 12 000 €

Dépenses d'investissement

- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 97 900 €
- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 36 407 €
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 738 340 €
- Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 980 547 €
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 12 000 €
- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 500 €

Recettes d'investissement

- Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 150 000 €
- Chapitre 13 – Subventions d'Investissement : 7036 984 €
- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 265 000 €
- Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 228 000 €
- Chapitre 024 – Produits des cessions : 215 210 €
- Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 300 000 €
- Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 500 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**VOTE** le budget primitif principal 2025 qui s'équilibre à la somme de 3 978 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 865 694 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

Le secrétaire de séance,
Gérard HUET



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

